

Séance du Comité syndical du 28 novembre 2019

Délibération n°2019-23

Objet : Election partielle des Vice-Présidents

Le 28 novembre 2019, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Rungis sous la présidence de Stéphanie DAUMIN, Présidente,

Nombre de membres composant le Comité syndical : 29

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 3

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Le quorum étant atteint,

12 DEC. 2019

Raymond CHARRESON a été désigné secrétaire de séance,

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5721-1 et suivants ;

Vu les statuts modifiés du Syndicat de la Cité de la gastronomie et notamment son article 8-1 fixant le nombre de Vice-Présidents à un Vice-Président par collectivité adhérente ;

Vu la délibération n° 2019 R20 du Conseil de Paris des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019 désignant ses représentants au sein du Syndicat mixte de la Cité de la gastronomie ;

Considérant qu'il est nécessaire d'élire le Vice-Président de la Ville de Paris suite à la modification de sa représentation au sein du Syndicat ;

ARTICLE UNIQUE :

La Présidente invite les membres du Comité syndical à procéder à l'élection du Vice-Président représentant la Ville de Paris ;

Elle fait appel à candidature ;

Est candidat après avoir exposé ses motivations M. Jean-François MARTINS ;

Conformément à l'article 7-2 des statuts du Syndicat, le vote s'effectue à main levée ;

Résultat du scrutin :

Nb de votants : 22

Suffrages exprimés : 22

M. Jean-François MARTINS a obtenu : 22 voix

M. Jean-François MARTINS, ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, est élu Vice-Président représentant la Ville de Paris ;

Cité de la gastronomie Paris-Rungis

+33 (0) 1 85 78 17 35

contact@citegastronomie-parisrungis.com

40, rue du Séminaire • Bâtiment G5E • 94550 Chevilly-Larue

Adresse postale :

40, rue du Séminaire • Centra 434 • 94626 Rungis Cedex

SIRET : 200 062 883 00026 - APE : 8411Z

Fait et délibéré ce jour
Pour extrait Conforme

La Présidente
Par délégation,

